



Projet de Délibération du Conseil Municipal

Membres élus : 19
Membres en fonction : 19

Membres présents : 13
Membre(s) absent(s) : 0
Procuration(s) : 6

Séance du 18 02 2021
Sous la Présidence de M. Thierry LITZLER
Maire de Rosenau

Point 3 – MEDIATHEQUE

3.01 Modification/précision des tarifs de la Médiathèque

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 12 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la future médiathèque et précise que ceux-ci ne seront applicables qu'à partir du 1^{er} septembre 2021.

En effet, en raison de la crise sanitaire du covid-19, du retard qui en découle quant à l'ouverture de ce service à la population et des difficultés d'accès à la culture (en raison de la fermeture des établissements dédiés : cinémas, théâtres...), la commune souhaite promouvoir l'accès le plus large possible à la culture, inciter les jeunes et les moins jeunes à la lecture et faire découvrir ce nouveau service qui allie documents papiers et supports numériques.

Encouragée par la Bibliothèque d'Alsace, la commune propose :

- La gratuité de l'accès à la médiathèque pour une période allant du 15 février 2021 au 31 août 2021 pour tous les habitants de Rosenau,
- L'ouverture généralisée à tous les habitants quel que soit leur âge selon la formule d'un drive ou d'un portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Il est proposé au Conseil Municipal :

√ D'accepter la mise en place de la gratuité des services de la médiathèque du 15 février 2021 au 31 août 2021 pour les habitants de Rosenau,

√ De valider le principe de l'ouverture en drive selon les modalités précitées.

*Abstention : 0
Nombre de voix "pour" : 19
Nombre de voix "contre" : 0*